



PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2019 POUR LE CONSEIL DU 5 JUIN 2019

Création d'un couvert au Refuge pour un montant de Fr. 10'800.00

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers

Préambule

Le refuge communal a été réaménagé en 2016 et, depuis cette date, il est très souvent loué. Pour des raisons de confort, en été surtout, il a été demandé à plusieurs reprises la création d'un couvert. Ce couvert serait également mis à disposition des bûcherons du Triage du Vallon du Nozon en cas de travaux forestiers.

Trois offres ont été demandées aux entreprises de la région et l'offre qui a été retenue se présente de la manière suivante :

Montant du devis	Fr. 7770.00
Travaux de peinture (estimé)	Fr. 1300.00
Socles en béton (estimé)	<u>Fr. 840.00</u>
Total brut	Fr. 9910.00
TVA 7.7%	<u>Fr. 763.10</u>
Montant net	Fr. 10673.10

Cet investissement sera entièrement amorti l'année suivant la fin des travaux avec les liquidités courantes.

Conclusion

Ce préavis a été porté à l'ordre du jour du Conseil du 5 juin 2019
Il a été soumis à la commission de gestion.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir

Accepter

La création d'un couvert au refuge pour un montant de Fr. 10'800.00

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Pierre-Daniel Collomb

La Secrétaire
Patricia Porchet